

Gilles Vergnon

La gloire, les larmes et la gêne: les politiques mémorielles des deux guerres mondiales en France

MOTS CLÉS:

les politiques mémorielles, France, la Première guerre mondiale, l'anniversaire

STUDIA I ANALIZY

L'année 2014 marque le centenaire du début de la Première guerre mondiale (la «Grande Guerre» dit-on en France), commémoré en tant que marqueur décisif de l'histoire du XX^e siècle. Elle marque aussi, en France, le 70^e anniversaire des débarquements alliés en Normandie le 6 juin 1944, puis en Provence le 15 août 1944 et de la libération, après Paris le 25 août, de l'essentiel du territoire national¹. Tous deux font l'objet d'un calendrier commémoratif officiel, préparé par des organismes *ad hoc*: la Mission du centenaire créée en 2012 sous l'autorité de Joseph Zimet, dont le comité scientifique est présidé par l'historien Antoine Prost et le comité scientifique de la commémoration des libérations de la France présidé par l'historien Jean-Pierre Azéma, tous deux coiffés par une «Mission interministérielle des anniversaires des deux guerres mondiales» créée en août 2013².

Mais ces deux anniversaires n'ont, à l'évidence, ni le même poids ni le même sens. Le premier commémore un événement mondial, qui

¹ A l'exception de la «poche de Colmar» en Alsace, libérée après de durs combats en février 1945, et des «poches de l'Atlantique», où certaines garnisons allemandes, enfermées dans les ports, tiennent jusqu'au 9 mai 1945 (Dunkerque, Lorient, La Rochelle, Saint-Nazaire).

² Voir leurs sites respectifs: centenaire.org et www.le70e.fr.

intéresse jusqu'en Chine: c'est ainsi un Etat des antipodes l'Australie, qui lui consacre, proportionnellement à sa population, un des budgets les plus importants: 83,5 Millions de dollars (65 millions d'Euros) contre 62 millions d'euros au Royaume-Uni. Le second célèbre un événement purement français, scandé par la libération progressive du territoire. Le débarquement en Normandie régulièrement commémoré par Américains, Britanniques et Canadiens depuis 1945, connaît une forte implication des autorités françaises depuis seulement 1984 quand le président François Mitterrand accueille la reine Elizabeth et le président américain Ronald Reagan. Le sens des deux anniversaires diffère également: si la libération du territoire en 1944 est unanimement célébrée comme positive, marquant à la fois le départ de l'occupant et le retour à la démocratie, ce ne peut être le cas pour le début d'un conflit dévastateur, que l'on commémore pour son importance et ses conséquences, sans pour autant le célébrer.

Il existe aussi une autre différence majeure. Le centenaire du début de la Grande Guerre, dont la France fut un acteur militaire, politique et diplomatique central, s'ordonne autour de la figure du «poilu», le simple soldat, combattant des tranchées. Celui-ci propose une figure consensuellement positive, quoique (ou parce que...) à géométrie variable: qu'il soit l'incarnation du patriotisme (plutôt pour la droite...) ou la victime des généraux ou des gouvernants (plutôt pour la gauche...), il est toujours du «bon côté» et permet une histoire partagée³. A l'inverse, même si grâce à la Résistance, à l'impulsion gaullienne et aux troupes des généraux Leclerc et de Lattre de Tassigny, elle y tient un rôle non négligeable, la France n'est pas un acteur militaire central de sa propre libération. Celle-ci est par ailleurs un processus politiquement conflictuel, mettant en jeu le règlement judiciaire et politique du régime de Vichy, et les tensions entre de Gaulle et la Résistance intérieure, et, au sein de celle-ci, entre les communistes, leurs alliés et tous les autres.

Dans leurs différences, ces commémorations permettent cependant de revenir sur les politiques mémorielles des deux conflits, telles qu'on peut les étudier sur plusieurs décennies⁴.

³ N. Offenstadt, *14-18 aujourd'hui. La Grande Guerre dans la France contemporaine*, Paris 2010.

⁴ Pour une approche synthétique: P. Blanchard et I. Veyrat-Masson, *Les Guerres de mémoire. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008 et C. Andrieu, M.-C. Lavabre, D. Tartakowsky, *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Publications de l'Université de Provence 2006.

Des politiques mémorielles, de leurs acteurs et de leur

Par définition même, une politique mémorielle est le fait des seuls acteurs qui ont quelques moyens de mener, par l'élaboration d'un agenda commémoratif, par la production de discours et de textes, la construction de monuments, musées et mémoriaux, une «politique du passé». Ces acteurs sont, dans des proportions diverses selon les moments et selon les enjeux: l'Etat national, les quelques partis politiques dotés d'une ambition historique (longtemps le parti communiste, les gaulistes et leurs avatars partisans jusqu'à l'UMP, les socialistes) et, plus récemment, les collectivités territoriales (régions, départements, communes). C'est ainsi la communauté de communes de Meaux dans la région parisienne qui a été, en octobre 2005, à l'initiative d'un Musée de la Grande Guerre inauguré le 11 novembre 2011, dépensant plus de quatorze millions d'euros dans sa construction pour un budget global de 28 millions d'euros⁵. Ce sont aussi les treize départements de la ligne de front en 1914–1918, regroupés dans l'association «Sites et mémoires de la Grande Guerre» qui demandent le classement par l'UNESCO des champs de bataille du front de l'Ouest en patrimoine mondial, et non l'Etat⁶. De même, ce sont les collectivités territoriales, communes et départements, qui ont financé l'essentiel des musées de la Résistance de «deuxième génération» dans les années 1990: Centre d'histoire et de la Déportation de Lyon (CHRD, 1992), Musée de la Résistance et de la déportation de l'Isère (MRDI, Grenoble, 1994), Musée de la Résistance du Vercors (MRV, Vassieux-en-Vercors, 2010)⁷.

Si l'on excepte la Révolution française, commémorée et généralement célébrée (en 1939 et surtout en 1989), ou des événements plus anciens à

⁵ Le conseil régional d'Ile-de-France a financé le projet à hauteur de 6,2 M d'euros, le conseil général de Seine-et-Marne 2,3 M, le mécénat trois millions d'euros... et l'Etat 2,1 M, soit moins de 10% du financement, données disponibles sur le site du Musée: www.museedelagrandeguerre.eu, 14.10.2014.

⁶ www.verdun-meuse.fr.

⁷ Les musées de la «deuxième génération» désignent des installations construites à l'initiative de l'Etat ou des collectivités territoriales, faisant appel à des cabinets de muséographes et de plasticiens, au conseil scientifique d'historiens spécialistes de la période, et mobilisant d'importants budgets. A contrario, les musées de «première génération» ont été érigés dans les années 1950–1970 à l'initiative d'associations d'anciens résistants, sans intervention de professionnels et avec de petits budgets. La plupart de ces installations ont été reprises et reconfigurées par les collectivités territoriales: Marie-Hélène Joly, *Des Musées de la Résistance* in Jean-Yves Boursier (dir.), *Résistants et Résistance*, Paris, L'Harmattan, 1997.

forte résonance locale ou régionale (croisade des Albigeois au XIII^e siècle dans le midi de la France, révolte des «Bonnetts rouges» en Bretagne en 1675, guerres de Vendée de 1793–1800, esclavage dans les Départements d’Outre-mer aboli en février 1848⁸) ce sont généralement, en France comme dans le reste de l’Europe, des événements du XX^e siècle qui correspondent à autant de nœuds historiques et mémoriels: les deux guerres mondiales, le régime de Vichy, les conflits de décolonisation culminant dans la guerre d’Algérie (1954–1962). Ces événements où la France a été directement impliquée, font l’objet d’une mémoire plus ou moins vive selon les moments. La «Grande Guerre», recouverte après 1945 par la mémoire vive de la Seconde guerre mondiale est (re)devenue une *public history* ou une histoire partagée depuis les années 1990, tout comme en Grande-Bretagne. Relevons que c’est beaucoup moins le cas en Allemagne, jusqu’à très récemment, où la mémoire de 1914–1918 est recouverte par celle de la période 1933–1945.

Il faut enfin ajouter qu’une politique mémorielle, qu’elle soit à l’initiative de l’Etat ou d’une collectivité territoriale, ne se décrète pas *ex nihilo* ou *ex abrupto*. Elle est en effet puissamment contrainte par d’autres facteurs, essentiellement par l’état de la mémoire collective.

Si la mémoire collective est, pour reprendre Pierre Nora «le souvenir, ou l’ensemble de souvenirs, conscients ou non, d’une expérience vécue et/ou mythifiée par une collectivité vivante de l’identité de laquelle le sentiment du passé fait partie intégrante»⁹, elle s’alimente de plusieurs canaux, chacun de débit et d’importance variable.

Le premier de ces canaux est le souvenir collectif des acteurs d’un événement ou d’une séquence historique (au premier chef, la participation à un conflit) qui vont s’efforcer, à titre individuel ou, plus souvent, groupés en associations, de le pérenniser et de transformer cette expérience en composante majeure de la mémoire collective. C’est ce qu’ont réussi, de manière presque idéal-typique, les associations d’anciens combattants de la Grande Guerre, étudiées par l’historien Antoine Prost

⁸ La croisade des Albigeois (1208–1229) est entreprise par le roi de France et l’Eglise catholique contre une dissidence religieuse dans le sud-ouest de la France: le «catharisme». Elle permet à la monarchie française de prendre le contrôle des régions de Toulouse et Montpellier. Les «Bonnetts rouges» protestent contre une hausse des taxes décidée par Louis XIV pour financer la guerre de Hollande. Leur nom a été repris à l’automne 2013 par un mouvement antifiscal en Bretagne.

⁹ P. Nora, *Le moment de la mémoire collective*, in *La Nouvelle Histoire*, Retz, 1978, repris dans *Présent, nation, mémoire*, Paris, Gallimard, «Bibliothèque des histoires», 2011, p. 299.

dans deux ouvrages de référence¹⁰. Un second canal est constitué par le travail des historiens sur le passé, qui constitue la composante savante de la mémoire collective (la «mémoire historique» selon Pierre Nora), Mais celle-ci reste une composante mineure, sauf dans des conjonctures exceptionnelles¹¹. L'école obligatoire (enseignement primaire et secondaire) et les savoirs scolaires qu'elle diffuse permet néanmoins, avec un temps de décalage, d'en diffuser certaines conclusions. Autre canal, d'importance majeure dans nos sociétés, la fiction littéraire et surtout cinématographique ou télévisuelle, dont les représentations s'imposent comme la vérité d'un événement, surtout quand elles sont en résonance avec «l'air du temps» ou la demande sociale. Des films comme *Un long dimanche de fiançailles* ou *Joyeux Noël* présentent, avec beaucoup de liberté avec les faits, des soldats de 1914–1918 qui ne songent qu'à fraterniser avec l'adversaire, qu'à se mutiner ou désert¹².

L'Etat, dont l'action est fortement contrainte par l'importance des canaux précédents, intervient plutôt en bout de ligne, et souvent sous la pression. La décision de faire du 11 novembre un jour férié est le résultat d'un vote parlementaire en octobre 1922, les députés et sénateurs devant tenir compte du poids des Anciens combattants, qui sont aussi des électeurs. L'instauration, en 1961, par le Ministère de l'Education nationale d'un Concours national de la Résistance et de la Déportation, qui récompense chaque année des travaux d'élèves des collèges et lycées sur ce thème, relève apparemment d'une politique mémorielle d'Etat. Mais elle est incompréhensible sans l'action du «Réseau du Souvenir», constitué en 1952 par Annette Christian-Lazard, veuve d'une victime d'Auschwitz et Paul Arrighi, ancien déporté à Mauthausen. Ce réseau d'anciens résistants et déportés, «à mi-chemin entre l'association d'an-

¹⁰ Antoine Prost, *Les Anciens combattants et la société française (1914–1939)*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977; *Les Anciens combattants (1914–1940)*, Paris, Gallimard/Julliard, «Archives», 1977, réédit. Gallimard, 2013.

¹¹ Parmi ces exceptions, il faut mentionner l'écho exceptionnel de la traduction française de l'ouvrage de l'historien américain R. Paxton, *La France de Vichy*, en 1974: 12 000 exemplaires sont vendus en moins d'un an: Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, 1990, p. 314.

¹² Le film de Jean-Pierre Jeunet, *Un long dimanche de fiançailles* (2004) met en scène la quête d'une jeune femme à la recherche de son fiancé abandonné dans le *no man's land* avec quatre autres de ses camarades pour s'être automutilés. Le film de Christian Carion, *Joyeux Noël* (2005), coproduction franco-germano-britannique, montre une trêve de Noël entre soldats des trois armées.

ciens et le groupe de pression¹³», est aussi à l'origine de l'édification à Paris du Mémorial de la Déportation, inauguré en avril 1962 par le général de Gaulle. A l'inverse, quand l'Etat, ou plutôt ceux qui le dirigent, agit seul et à découvert, sans relayer une vraie demande sociale ou un *lobbying* associatif, ses initiatives mémorielles tournent court: la proposition de Nicolas Sarkozy, peu de temps après son élection en 2007, de faire lire dans les établissements scolaires la dernière lettre du jeune militant communiste Guy Môquet avant son exécution par les Allemands en octobre 1941, souleva un tollé et fut vite abandonnée¹⁴. Déjà, auparavant, la décision du président Valéry Giscard d'Estaing en 1975, de supprimer toute commémoration nationale du 8 mai, officiellement pour faciliter la réconciliation franco-allemande, souleva une vaste réprobation, et fut annulée par le président Mitterrand qui rétablit en 1981 et la commémoration officielle, et le jour férié supprimé par de Gaulle en 1959¹⁵. D'une manière générale, les politiques mémorielles d'Etat réussissent et se pérennisent quand elles rencontrent une demande sociale qu'elles accompagnent et institutionnalisent par la loi (instauration de journées commémoratives, fériées ou non) ou par la pierre (érection de monuments ou de mémoriaux nationaux). Reste qu'elles sont confrontées, pour chacun des deux conflits mondiaux, à des configurations, des acteurs et des enjeux bien différents.

¹³ D. Mazzuchetti, *Le concours national de la Résistance: une pédagogie de «l'esprit de la Résistance»* in G. Vergnon et M. Battesti (dir.), *Les associations d'anciens résistants et la fabrique de la mémoire de la Seconde guerre mondiale*, «Cahiers du CEHD», 28, 2006, p. 73–86. Le concours national de la Résistance existe toujours aujourd'hui.

¹⁴ Une des raisons de la polémique fut la contestation du caractère «résistant» du jeune Guy Môquet. Celui-ci est arrêté le 13 octobre 1940 à Paris par la police française en vertu d'un décret-loi du 26 septembre 1939 du gouvernement Daladier interdisant le parti communiste, solidaire du pacte germano-soviétique et de ses implications. Le décret est prorogé par le gouvernement de Vichy dans un contexte évidemment bien différent. Reste que les tracts que distribue le jeune militant en 1940 expriment la ligne du PCF à l'automne 1940, qui attaque le gouvernement de Vichy et le capitalisme, mais pas l'occupant allemand... Voir l'ouvrage de J.-M. Berlière et F. Liaigre, *L'affaire Guy Môquet. Enquête sur une mystification officielle*, Paris 2009.

¹⁵ Le 8 mai, commémoré dès 1946, fut décrété jour férié par une loi, d'origine parlementaire, du 20 mars 1953. De Gaulle supprime le caractère férié de la journée par décret (d'origine présidentielle) du 11 avril 1959.

Deux politiques mémorielles pour deux guerres

La mémoire de la Première Guerre mondiale en France offre un cas d'espèce, celui d'une mémoire presque entièrement configurée par le souvenir véhiculé par ses principaux acteurs: les anciens combattants. Si toute guerre produit des combattants, qui deviennent des anciens combattants une fois achevée, elle ne produit pas nécessairement de «mouvement anciens combattants».

Pour qu'il prenne forme, plusieurs conditions doivent être réunies. Les anciens combattants doivent être de nombre suffisant, être des civils mobilisés retournant à la vie civile plutôt que des soldats professionnels, bénéficier d'une réelle légitimité sociale et pouvoir agir enfin dans un cadre institutionnel qui autorise le droit d'association. Le seul phénomène historique comparable en France, les «demi-soldes» des années 1820–1830, anciens de la Grande armée de Napoléon, personnages récurrents des romans d'Honoré de Balzac (*Le Médecin de campagne*, *Le colonel Chabert*...) ou de Victor Hugo (le personnage de Georges Pontmercy, rescapé de Waterloo dans *Les Misérables*...), ont une légitimité sociale comparable, mais ils sont beaucoup moins nombreux, ne peuvent s'organiser faute de droit d'association, et se fondent progressivement dans la société du 19^e siècle¹⁶. Au contraire, les anciens «poilus» de 1914–1918 sont cette fois très nombreux: si 1,4 million des huit millions de mobilisés a trouvé la mort, il reste plus de six millions de survivants dans un pays de quarante millions d'habitants, soit 45% de la population masculine adulte en 1930, c'est-à-dire, en l'absence de vote des femmes, près de la moitié du corps électoral... Ces jeunes hommes, très conscients de leur importance, entourés du respect quasi-unanime de la société, légitimés par les hommes politiques, ont aussi la possibilité de s'organiser en associations. Celles-ci organisent plus de trois millions de personnes vers 1930 soit, selon Serge Barcellini, la moitié de l'ensemble du monde associatif français, toutes catégories confondues (sport, loisirs...) ¹⁷. C'est sous leur pression que le Sénat et la Chambre des députés adoptent la loi du 24 octobre 1922 stipulant que «la Répu-

¹⁶ Voir les travaux de Stéphane Calvet, en particulier: *Les officiers charentais de Napoléon au XIX^e siècle. Destins de braves*, Paris, 2010.

¹⁷ Serge Barcellini, *Réflexions sur les associations d'anciens combattants et victimes de guerre*, in B. Benoit et M. Frangi (dir.), *Guerres et associations*, Lyon, 2003, p. 25–33. Les principales associations sont l'UFC (Union fédérale des combattants, apolitique, près d'un million d'adhérents), l'UNC (Union nationale des combattants, ancrée à droite, plus de 800 000 adhérents), l'ARAC (Association républicaine des anciens combattants, proche

blique française célèbre annuellement la commémoration de la victoire et de la paix», que cette fête sera célébrée le 11 novembre, devenu jour férié, et que la loi, «délibérée et adoptée par le Sénat et la Chambre des députés sera exécutée comme loi de l'Etat». Une «loi de l'Etat», mais décidée par les parlementaires sous la pression du monde combattant.

Le 11 novembre s'impose immédiatement comme un «second 14 juillet», car il célèbre la fin des combats plus que la victoire, le souvenir des disparus plus que le culte des héros. L'agenda des cérémonies n'a guère varié depuis: une cérémonie à onze heures, le onzième jour du onzième mois avec lecture du nom des disparus par ordre alphabétique, suivie pour chacun de la formule «Mort pour la France», d'un dépôt de gerbes, de discours des autorités, de la sonnerie «Aux Morts», d'une minute de silence et conclue par l'exécution de *La Marseillaise*. Le rite perdure de façon étonnamment vivace dans la France du début du XXI^e siècle, spécialement dans les petites et moyennes communes, en l'absence du «public captif» présent dans les plus grandes villes (corps constitués, militaires, etc.). Il devrait perdurer encore, d'autant que le Parlement a adopté, le 28 février 2012, un projet de loi à l'initiative du Président Sarkozy faisant du 11 novembre un jour d'hommage à «tous les morts pour la France», quel que soit le conflit où ils sont tombés. Contestée par certains, qui dénoncent la perte de spécificité de chaque commémoration, en particulier l'absence de différence entre les «morts pour la France» mobilisés par l'Etat dans des conflits jugés illégitimes ou politiquement contestés (guerres coloniales, interventions en Afrique, Afghanistan, Bosnie-Herzégovine), et les volontaires de la Résistance, la loi n'a pas été abrogée par la gauche après l'élection de François Hollande en mai 2012. Si elle peut apparaître comme un acte mémoriel d'Etat, la loi du 28 février 2012 montre surtout la puissance de la mémoire de la Grande Guerre, configurée autour du souvenir des anciens «poilus» qui en dictèrent l'agenda et le contenu. C'est peut-être seulement adossées à cette mémoire de la «Grande guerre patriotique» des Français, que survivront les mémoires des conflits ultérieurs, de leurs combattants et de leurs victimes.

C'est à cette aune qu'il faut apprécier la difficulté de mettre en œuvre une politique mémorielle de la Deuxième Guerre mondiale¹⁸.

des communistes) et la FNCR (Fédération nationale des combattants républicains, proche des radicaux et des socialistes).

¹⁸ La synthèse d'Olivier Wieviorka, *La mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Paris 2010, est une excellente introduction à ces problèmes.

En France, le souvenir collectif dominant de cette période, c'est l'occupation allemande et son cortège de misère, de pénuries et d'oppression. Quant aux combattants malheureux de 1939–1940, leur souvenir s'organise autour de la défaite et de la captivité, plus que du combat, d'autant que leur parole a été longtemps discréditée. Le régime de Vichy et son traitement mémoriel, longtemps difficile, brouille encore la vision de la période. Quant aux résistants, ils se sont avérés des porteurs de souvenir moins efficaces que les soldats de 1914–1918. Beaucoup moins nombreux¹⁹, divisés, ils sont aussi une minorité parmi la minorité des combattants de 1940–1944, qui inclut d'ailleurs des parcours différenciés: soldats de l'armée de 1939–1940, soldats de l'armée d'Afrique remobilisés après le débarquement allié du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord, Forces Françaises libres ralliées à de Gaulle dès 1940, soldats de l'armée de 1944–1945.

Si la mémoire de la Grande Guerre a trouvé un lieu emblématique dans la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris, celle de la Deuxième Guerre mondiale ne peut s'identifier à un lieu unique, connu de tous. Très significativement, le fort du mont Valérien, à l'Ouest de Paris, qui devait être l'équivalent de l'Arc de Triomphe pour 1940–1945, est un lieu périphérique, peu fréquenté en-dehors des cérémonies officielles, et qui abrite quinze cercueils symbolisant les différentes facettes de la guerre: combats de 1940, combats de l'armée d'Afrique, des Forces Françaises libres, résistants morts au combat, fusillés ou morts en déportation (dont deux femmes), prisonniers de guerre exécutés, sans oublier les combats en Indochine contre les Japonais en 1945. Un des seuls lieux de souvenir nés d'une décision officielle (un décret du 6 novembre 1945 du général de Gaulle, président du Gouvernement provisoire prévoit la construction d'un monument aux «morts pour la France» de la seconde guerre mondiale, mais le mémorial est érigé après le retour au pouvoir du général en 1958), le Mémorial de la France combattante du Mont Valérien est aussi peu connu que témoin d'une mémoire éclatée.

¹⁹ Il est impossible de chiffrer exactement le nombre de résistants. La seule source quantifiée est le nombre de cartes de CVR (combattants volontaires de la Résistance) attribuées de 1949 à 1958, puis après 1975, quand Valéry Giscard d'Estaing lève la forclusion imposée en 1959 par le général de Gaulle. 262 730 cartes ont été attribuées selon des critères définis par la loi du 25 mars 1949 calqués sur ceux de la Grande Guerre: avoir appartenu trois mois avant le débarquement à une unité combattante, ou avoir été tué ou exécuté dans une action de Résistance. La plupart des historiens estiment que ce chiffre, qui minore l'importance de la Résistance civile et la place des femmes, sous-évalue l'importance de la Résistance.

L'évolution depuis 1944 des politiques mémorielles du second conflit mondial porte la marque de cette difficulté constitutive.

La période initiale (1944–1946) est celle d'un bref unanimisme qui rassemble largement, au-delà des clivages politiques. Le cinéma célèbre, au travers de *La Bataille du rail* (1945) et du *Père tranquille* (1946) une résistance partagée par le peuple français, des stations du métro parisien sont rebaptisées dès 1945 du nom de résistants (Jacques Bonsergent, Guy Môquet), tandis que 418 communes baptisent une voie publique du nom de Charles de Gaulle²⁰. Reste que la période se clôt sans qu'une date commémorative nationale ait été choisie: de Gaulle fait célébrer en 1945 l'appel du 18 juin par un imposant défilé militaire, redoublé le 14 juillet et le 11 novembre, mais escamote le 8 mai.

De 1947 à 1958, le monde résistant est profondément divisé par la Guerre froide, qui fait éclater plusieurs associations. La commémoration, de basse intensité sur le plan national même si le 8 mai devient un jour férié en 1953, est essentiellement assurée par les associations locales d'anciens résistants et les communes, qui quadrillent la France de plaques et de stèles. Il est vrai qu'une circulaire ministérielle de 1946 invoquait la pénurie de matériaux de construction et le manque d'argent pour justifier le refus d'ériger des monuments spécifiques, et proposer l'ajout des noms des victimes sur les monuments aux morts de la Grande Guerre²¹. De fait, même quand les chefs d'Etat ou de gouvernement se déplacent, l'organisation et le contenu des cérémonies sont «sous-traités» aux Associations d'anciens résistants: c'est vrai dans des lieux de souvenir aussi célèbres que Glières ou le Vercors dans les Préalpes, qui abritèrent d'importants maquis²².

Le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958, et les onze années de sa présidence marquent un vrai tournant sur le plan des politiques mémorielles, comme sur le reste. De Gaulle impulse ou soutient des initiatives de portée nationale: construction du musée de l'Ordre de la Libération, du mémorial du débarquement en Provence au mont Faron à Toulon, du mémorial du Struthof, seul camp de concentration

²⁰ O. Wiewiorka, *La mémoire désunie...*, p. 31.

²¹ Circulaire d'André Le Troquer, ministre de l'Intérieur aux préfets, 12 avril 1946, cité par O. Wiewiorka, *ibidem*, p. 111–112. De fait, dans la plupart des communes de France, la liste des morts de 1939–1945 (puis des guerres d'Indochine et d'Algérie), s'ajoute à celle des morts de 1914–1918 sur les mêmes monuments. On appose généralement une nouvelle plaque sur le socle: il est vrai que, contrairement à beaucoup d'autres pays, les morts de 1939–1945 sont beaucoup moins nombreux que ceux de 1914–1918.

²² Gilles Vergnon, *Le Vercors: histoire et mémoire d'un maquis*, Paris, Editions de l'Atelier, 2002.

implanté en France²³. Cette politique mémorielle s'appuie sur une vision cohérente, développée à plusieurs reprises par le nouveau président: les deux guerres mondiales ne sont jamais que les deux pics d'une «seconde guerre de Trente ans» qui secoue l'Europe de 1914 à 1945, et dont la cause ultime est la volonté d'hégémonie allemande sur le continent. Il esquisse ce thème dès 1941 dans un discours à Londres de 1941:

C'est pourquoi nous combattons pour que cette guerre de trente ans, déchaînée en 1914 par l'agression allemande, soit terminée et sanctionnée de telle manière que la France en sorte intacte dans tout ce qui lui appartient, créditée de tout ce qu'elle a perdu et garantie dans sa sécurité»

Il le reprend à Bar-le-Duc en juillet 1946:

Le drame de la guerre de trente ans, que nous venons de gagner, a comporté maintes péripéties et vu entrer et sortir maints acteurs. Nous autres, Français, sommes de ceux qui restèrent toujours sur la scène et ne changèrent jamais de camp. Les circonstances ont pu nous contraindre à varier notre tactique, tantôt au grand jour des champs de bataille, tantôt dans la nuit de la clandestinité. Mais nous ne comptons finalement qu'une seule sorte d'anciens combattants. Ceux des nôtres qui, naguère, attaquèrent sur la Marne, sur l'Yser ou sur le Vardar, ne différaient en rien de ceux qui, hier, s'accrochaient à la Somme, s'acharnaient à Bir-Hakeim, prenaient Rome, défendaient le Vercors ou libéraient l'Alsace.

Le calendrier commémoratif est entièrement configuré selon cette vision. En 1964, cinquantième anniversaire du début de la Première Guerre mondiale et vingtième anniversaire de la Libération de Paris, De Gaulle s'exprime le 2 août depuis l'Élysée pour célébrer l'unité nationale révélée dans la mobilisation du 2 août 1914, puis les 15 et 26 août à Toulouse et Paris pour célébrer la part prise par la France dans sa propre libération, enfin le 6 septembre sur le parvis de la cathédrale de Reims pour le cinquantième anniversaire de la bataille de la Marne²⁴. En revanche, il ne s'exprime pas le 6 juin, refusant de célébrer une opération «anglo-saxonne» dont la France avait été exclue... Un dispositif d'ampleur comparable était prévu en 1968, centré sur le cinquantième anniversaire de la contre-offensive victorieuse de Villers-Cotterêts en juillet 1918. Les circonstances, on le sait, en décidèrent autrement.

²³ Le budget consacré aux commémorations passe de 888 383 francs en 1959 à 7 601 147 francs en 1964, O. Wievorka, *La mémoire désunie...*, p. 154.

²⁴ Textes dans Ch. de Gaulle, *Discours et messages. Pour l'effort 1932–1965*, Paris 1970.

Le départ puis la mort du général de Gaulle en 1970, la «dégauillisation» progressive du parti gaulliste, réalisée par Jacques Chirac à partir de 1976, l'effondrement presque concomitant du PCF après 1981, ouvrent alors une nouvelle période. L'historiographie de la période marque un tournant depuis la «révolution paxtonienne» en 1974 et la réévaluation de l'importance du régime de Vichy, suivie d'un travail systématique, tant sur ce dernier que sur la Résistance, sur laquelle se multiplient les monographies dans les années 1990²⁵. Dans le même moment, on assiste au retournement des «faiseurs d'opinion» (journalistes, cinéastes, écrivains) qui développent depuis plus de trente ans une «légende noire» sur la période, se complaisant dans la description d'une population veule et égoïste²⁶, dynamitant la légende résistante²⁷ ou développant à l'inverse un cinéma d'édification morale, comme dans le film de Roselyne Bosch *La rafle* (2002). L'ensemble de cette production à destination du «grand public», en décalage avec l'évolution de l'historiographie²⁸, contribue à brouiller l'image de la période et pèse sur les politiques mémorielles. Si Georges Pompidou, au mandat écourté et Valéry Giscard d'Estaing restent, dans leurs rares expressions publiques, dans les canons du discours gaullien, François Mitterrand est sans conteste le président le plus prolix sur la période²⁹. Il évoque la Deuxième Guerre mondiale dans plus de trente discours et entretiens et, sous ses quatorze ans de présidence, l'Etat investit des sommes importantes dans les «Chantiers du prési-

²⁵ R.O. Paxton, *La France de Vichy*, Paris 1974; J.-P. Azéma, *La révolution paxtonienne* in S. Fishman, L. Lee Downs, I. Sinanoglou, L.V. Smith, R. Zaretsky, *La France sous Vichy. Autour de Robert O. Paxton*, Paris/Bruxelles 2004. Pour une synthèse d'ensemble: J. Jackson, *La France sous l'occupation 1940–1944*, Paris 2010.

²⁶ Le film documentaire de Marcel Ophuls, *Le Chagrin et la Pitié. Chronique d'une ville française sous l'occupation* (1969) marque à la fois la scène inaugurale et la pièce maîtresse de cette «légende noire». Pour une critique récente et argumentée de cette vision: P. Laborie, *Le Chagrin et le Venin. La France sous l'occupation, mémoire et idées reçues*, Paris 2011, réédit. augmentée 2014.

²⁷ C'est le cas du film controversé de Louis Malle, *Lacombe Lucien* (1974), portrait d'un jeune paysan devenu collaborateur «par hasard», du film de Jean-Marie Poiré, *Papy fait de la Résistance* (1983), qui tourne en dérision nazis, résistants et collabos dans une farce burlesque, tandis que Jacques Audiard dans *Un héros très discret* (1996) s'attache au parcours d'un faux résistant dans la France d'après guerre.

²⁸ A l'exception de la série télévisée *Un village français* (cinq saisons diffusées), dont le contenu, tout en nuances, doit beaucoup à la patte de Jean-Pierre Azéma, son conseiller historique.

²⁹ G. Vergnon, *Au nom de la France? Les discours des chefs d'Etat sur la Résistance intérieure (1958–2007)*, «Vingtième Siècle. Revue d'histoire», 112, octobre-décembre 2011, p. 139–152.

dent», des musées et mémoriaux inaugurés entre 1988 et 1999: Mémorial de Caen (1988), Historial de la Grande Guerre à Péronne (1992), Maison des enfants d'Izieu (1994), Centre mondial de la paix à Verdun (1994), Mémorial de la Résistance à Vassieux-en-Vercors (1994), Centre de la mémoire à Oradour-sur-Glane (1999). Pourtant, la continuité apparente masque une évolution réelle du discours présidentiel avec le passage, d'un septennat à l'autre, de l'exaltation du combat des résistants de l'intérieur, dans un registre proche de celui du général de Gaulle, à celle du «devoir de mémoire». Celui-ci, qui s'impose alors comme mode de relations avec le passé récent, perce dans les cérémonies du 50^e anniversaire de la Libération, en 1994. Jacques Chirac s'inscrit à sa manière dans cette nouvelle veine, qu'il grossit et prolonge dans le sens de la «repentance». Sur une vingtaine de discours évoquant le second conflit mondial, quatre seulement évoquent la Résistance intérieure, deux la France libre et le général de Gaulle, cinq les opérations militaires et les Alliés, contre huit sur les victimes de l'occupant nazi et du régime de Vichy. Parmi ces derniers, le célèbre discours du 16 juillet 1995 commémorant la rafle du Vel d'Hiv en juillet 1942 des Juifs de Paris, où le Président Chirac reconnaît que «la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'Etat français» et que «la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable»³⁰. Ce texte apporte sans doute la principale nouveauté dans les politiques mémorielles depuis 1958. Reconnaisant l'existence et l'action du régime de Vichy, tout en rappelant que la vraie France «n'a jamais été à Vichy» mais «dans les sables libyens où se battaient les Français libres» ou «à Londres, incarnée par le général de Gaulle», le discours satisfaisait beaucoup de Français, tout en exprimant à l'évidence les propres sentiments du président Chirac³¹. La mise en route, dans le même temps, d'une Mission d'étude sur la spoliation et le pillage des Juifs de France par le Premier ministre Alain Juppé, allait dans le même sens: au temps de l'exaltation, succédait le temps de la réparation, au temps des héros combattants, celui des victimes. Le quinquennat de Nicolas Sarkozy, à l'inverse, a été marqué par la tentative d'en finir avec

³⁰ Près de 13000 Juifs étrangers habitant en région parisienne sont raflés par la police française agissant aux ordres du gouvernement de Vichy, et internés dans l'enceinte du Vélodrome d'hiver ou au camp de Drancy, avant d'être déportés et exterminés à Auschwitz.

³¹ Selon Christine Albanel, conseillère de Jacques Chirac et rédactrice d'un premier jet du discours, le Président lui aurait demandé: «Est-ce que tu crois qu'on va assez loin?», (Christine Albanel, *la culture du franc-parler*, «Le Figaro», 8 août 2007).

la «repentance qui est une forme de haine de soi»³², pour revenir à une forme d'exaltation des combattants et des héros. Reste que ses initiatives (lecture de la dernière lettre de Guy Môquet, projet d'une Maison de l'histoire de France à Paris) ont plutôt tourné court, à l'exception de la requalification du 11 novembre en journée d'hommage à «tous les morts pour la France», qui n'a pas été remise en cause. Quant à François Hollande, élu en 2012, il a largement occupé le terrain commémoratif en 2014, tant à propos du centenaire de 1914 que du 70^e anniversaire de la Libération. Sa principale innovation en matière de politique mémorielle est d'avoir rééquilibré le calendrier commémoratif officiel, initialement centré sur la Grande Guerre, en faveur de l'anniversaire de la Libération, renouant ainsi, cinquante ans après De Gaulle, avec le cadre interprétatif de la «seconde guerre de trente ans», que retravaille l'historiographie³³.

Conclusion

A la différence d'autres pays, qui ont mis sur pied une politique mémorielle ambitieuse, pour ancrer la démocratie comme en Allemagne fédérale, ou pour asseoir des revendications nationales comme récemment en Flandre ou en Catalogne³⁴, la France, paradoxalement, se caractérise par une politique mémorielle fortement dépendante de la demande sociale. C'est bien sûr le cas concernant la Première Guerre mondiale, dont la mémoire reste configurée par l'expérience combattante des «Poilus» et la force de leur souvenir. C'est aussi le cas, à une moindre échelle, du second conflit mondial où le moindre poids de résistants eux-mêmes divisés par la Guerre froide, a donné à l'Etat des marges supérieures d'action, inégalement utilisées, sauf par Charles de Gaulle, François Mitterrand et, d'une certaine manière, Jacques Chirac. Il est difficile de dire ce qu'il en sera dans l'avenir. Il est probable que, comme par

³² Dans son allocution du 6 mai 2007, le soir de son élection comme nouveau président de la République, il dit clairement: «Je veux remettre à l'honneur la nation et l'identité nationale. Je veux rendre aux Français la fierté d'être Français. Je veux en finir avec la repentance qui est une forme de haine de soi, et la concurrence des mémoires qui nourrit la haine des autres».

³³ N. Beaupré, *Les Grandes Guerres 1914–1945*, Paris, Belin, «Histoire de France», 2012.

³⁴ Le Musée d'histoire de la Catalogne (1996), à Barcelone, présente ainsi l'histoire d'une nation qui attend son Etat.

le passé, les politiques mémorielles accompagneront, avec des moyens et des réussites variables, les reconfigurations de la mémoire nationale. C'est vrai de l'Etat comme des collectivités territoriales qui le relayent aujourd'hui de manière croissante.

RÉSUMÉ

L'année 2014 marque à la fois le 100^e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale, et le 70^e anniversaire des libérations de la France. Ce double anniversaire permet de revenir sur les politiques mémorielles des deux conflits, conduites depuis 1918 pour l'une, 1945 pour l'autre. Dans les deux cas, l'action de l'Etat est puissamment contrainte par la demande sociale.

Gilles Vergnon

GLORY, TEARS AND EMBARRASSMENT: MEMORY POLICIES OF THE TWO WORLD WARS IN FRANCE

The year 2014 is at once the 100th anniversary of the start of the First World War, and the 70th anniversary of the liberation of France. This double anniversary allows to return to the memory policies of both conflicts, conducted since 1918 for the first, and since 1945 for the other. In both cases, the action of State is powerfully constrained by social demand.

KEY WORDS: *memory policies, France, First World War, anniversary, liberation*

Bibliographie

- C. Andrieu, Marie-C. Lavabre, D. Tartakowsky, *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Publications de l'Université de Provence, 2006.
- P. Blanchard, I. Veyrat-Masson, *Les Guerres de mémoire. La France et son histoire*, Paris 2008.
- N. Offenstadt, *14–18 aujourd'hui. La Grande Guerre dans la France contemporaine*, Paris 2010.
- H. Rousso, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris 1990.

- G. Vergnon, *Au nom de la France? Les discours des chefs d'Etat sur la Résistance intérieure (1958–2007)*, «Vingtième Siècle. Revue d'histoire», 112, octobre-décembre 2011.
- O. Wiewiorka, *La mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Paris 2010.